

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 3

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours

Prix d'urbanisme

Gottfried Semper 1987 —
Concours
de la Fondation Geisendorf
pour l'architecture

Ouverture

La Fondation pour l'architecture créée par l'architecte défunt Charles Edouard Geisendorf organise, pour la première fois en 1987, le Prix Gottfried Semper, destiné à récompenser des contributions exceptionnelles dans le domaine de l'urbanisme. Le prix est réservé à des projets d'urbanisme en Suisse, au moins partiellement réalisés, tels qu'ensembles de bâtiments, quartiers d'habitation, aménagements de places ou de rues, restaurations de quartiers, créations de centres, insertions de nouvelles constructions dans un tissu urbain existant.

Le concours est ouvert aux architectes et aux urbanistes indépendants ou fonctionnaires ainsi qu'aux groupements de projets domiciliés en Suisse. Le jury peut en outre, au-delà du délai d'inscription, inviter d'autres personnes à présenter une documentation. L'échéance pour la remise de la documentation par les concurrents est fixée au 15 avril 1987.

Le jury du Prix 1987 est composé de MM. Benedikt Huber, prof., arch. FAS/SIA, Zurich; Benedetto Antonini, urbaniste cantonal, Lugano; Klaus Humpert, prof., arch. BDA, Stuttgart; Mme Arlette Ortis, arch. SIA, Genève; M. Alfredo Pini, arch. FAS/SIA, Berne.

Le jury dispose d'un montant de 40 000 francs pour l'attribution de deux prix au maximum. Il a en outre la faculté de décerner des mentions honorables. La remise du prix sera publique; les projets primés et distingués feront l'objet d'une publication adéquate. Les formules de participation peuvent être demandées soit au Secrétariat général de la SIA, Selaustrasse 16, case postale, 8039 Zurich, soit aux sections régionales des associations professionnelles SIA et FAS.

Utilisation et aménagement de la zone caserne — rue de la Gare, à Aarau — concours d'idées

Ouverture

La SIA organise avec le canton d'Argovie et la ville d'Aarau un concours d'idées public pour des propositions quant à l'utilisation et l'aménagement de la zone située entre la caserne et la rue de la Gare, à Aarau.

A l'occasion de son 150^e anniversaire, la SIA fera cadeau de ce concours d'idées à la ville d'Aarau, où a été fondée la Société, et au canton d'Argovie.

Participation

Le concours est ouvert à tous les architectes suisses domiciliés en

Suisse ou à l'étranger ainsi qu'aux architectes étrangers établis en Suisse au moins depuis le 1^{er} janvier 1986.

Eléments du programme

Le périmètre à traiter comprend la partie civile de la zone de la caserne ainsi que les terrains adjacents au sud et à l'ouest, jusqu'à la rue de la Gare et à la rue du Casino.

De futures modifications peuvent également être proposées pour les autres terrains situés dans le périmètre.

Dans l'esprit du concours d'idées, les concurrents sont invités à proposer des modes d'utilisation possibles ainsi qu'une forme d'urbanisme et d'occupation de l'espace aptes à s'intégrer dans la structure actuelle de la ville.

Délais

- Retrait des documents, dès le 19 janvier 1987.
- Présentation des questions écrites, le 20 février 1987.
- Réponse aux questions, le 9 mars 1987.
- Remise des projets, le 10 avril 1987.

Retrait de la documentation

Moyennant un dépôt de 200 francs, à l'adresse suivante :

Service des bâtiments
Département cantonal
des travaux publics
Kasernenstrasse 21, 5004 Aarau
Tél. 064/211121.

Personnalités

Bon anniversaire, M. Eric Choisy!

Ce 28 janvier, M. Eric Choisy, Dr h.c., ingénieur mécanicien SIA, membre d'honneur de la SIA, a célébré son 90^e anniversaire, entouré de l'affection de sa nombreuse famille, qui ne compte pas moins de 10 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

Peut-être aura-t-il, bien qu'homme résolument tourné vers l'avenir, jeté un regard sur sa riche carrière et sur les contributions inestimables qu'il a apportées à nos professions. Au moment où vont bon train les préparatifs en vue du 150^e anniversaire de la SIA, il est bon de rappeler aux plus jeunes générations parmi les membres ce qu'elles doivent à Eric Choisy.

Le jubilaire a présidé la Société suisse des ingénieurs et des architectes de 1949 à 1957. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les événements importants se sont succédé sous sa houlette; on ne saurait en énumérer ici que quelques-uns :

- fondation de la section SIA de Baden (où prédominent les ingénieurs de l'industrie), en 1949;
- signature de la convention pour la tenue du Registre suisse des ingénieurs, des archi-

tectes et des techniciens, le 6 juillet 1951;

— création du *Bulletin SIA*, premier moyen d'information commun à l'ensemble des membres, en 1952. Cela a été le pas décisif dans une évolution qui a enfin doté la SIA en 1979 d'organes de presse distribués à tous les membres;

— création du Groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie (GII), en 1953, ouverture importante de la SIA vers des domaines autres que la construction;

— première décision de construction d'une maison SIA, en 1955. Bien qu'un long chemin fut encore à parcourir jusqu'à l'inauguration, en 1970, cette option s'est révélée d'une valeur inestimable pour notre société;

— création du Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers (GSF), en 1957. On ne mesure qu'aujourd'hui l'importance, pour la SIA, de compter dans ses rangs un groupe professionnel compétent dans un domaine aussi vital;

— création, sur l'initiative de la SIA, de l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASEA), en 1958. L'ASEA, issue entre autres, du grand enthousiasme suscité par l'exposition «Atome pour la paix», témoigne de l'attention portée par la SIA aux problèmes essentiels de notre société industrielle.

On peut retenir de cette énumération, bien incomplète, que M. Choisy a su faire de sa présidence une synthèse heureuse de ses expériences professionnelles. On sait en effet qu'il a dirigé les Services industriels de Genève ainsi que la Compagnie genevoise des tramways électriques (CGTE) et que son engagement politique l'a conduit jusqu'au Conseil des Etats; il connaît l'importance des relations économiques aussi bien qu'humaines. La pratique qu'il en a s'est révélée hautement bénéfique pour la SIA.

Son rayonnement s'est également exercé sur un plan international, puisqu'il a participé en 1951 à la fondation de la Fédération européenne des associations nationales d'ingénieurs (FEANI), dont il fut le deuxième président de 1954 à 1959 avant d'en devenir président d'honneur, ainsi qu'en 1968 à celle de la Fédération mondiale des associations d'ingénieurs (FMOI), qu'il a présidé de 1968 à 1975.

A l'âge où la retraite signifie une diminution d'activité, M. Eric Choisy en a simplement changé : après avoir été pendant de longues années une personnalité de premier plan dans l'économie électrique suisse, il s'est engagé avec conviction et clairvoyance dans la promotion en Suisse des techniques nouvelles liées à l'essor de l'électronique. Par ailleurs, ses interventions dans le débat nucléaire se sont toujours signalées par leur pertinence, leur fermeté et une courtoisie trop souvent absente dans ce domaine. Le jubilaire sait bien que sciences et techniques ne sont pas les fins

dernières de l'homme : il trouve depuis toujours dans la musique l'accomplissement artistique indispensable à l'humaniste. Il a même distrait de ses multiples activités de «pseudo-retraité» le temps de compléter sa formation musicale par l'étude de l'orgue, afin de le tenir dans sa paroisse. Bel exemple de la contribution d'une vocation artistique à l'équilibre des qualités humaines dont témoignent tous ceux qui ont eu le privilège d'approcher M. Choisy!

Ingénieurs et architectes suisses saisit l'occasion d'exprimer sa reconnaissance durable pour l'appui que notre revue a trouvé auprès de M. Choisy, en un temps où l'existence même du journal était en jeu. Cela nous réjouit de constater, par ses communications, l'attention bienveillante dont cette personnalité fait preuve à notre égard.

Sachant que nous nous faisons l'interprète de tous nos lecteurs, nous présentons à M. Eric Choisy nos sincères félicitations et nos vœux les meilleurs.

Jean-Pierre Weibel

Constructions fédérales : le départ du professeur Jean-Werner Huber

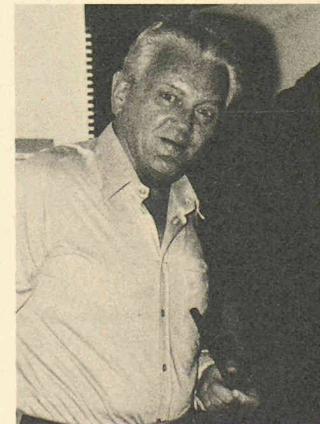
Le professeur Jean-Werner Huber, architecte diplômé SIA/BSA et directeur de l'Office des constructions fédérales à Berne, de 1972 à 1987, quittera son poste le 31 janvier prochain pour prendre une retraite bien méritée.

Parmi les nombreux hommages et remerciements qui lui ont déjà été transmis, lui sont transmis, ces jours, et lui seront transmis d'ici là, en voici encore un à la demande de la rédaction d'*«Ingénieurs et architectes suisses»*.

Encore un, direz-vous !

Oui, bien sûr, mais traité sous un angle un peu différent. Celui d'un subordonné direct, qui a collaboré étroitement avec ce grand patron, quatorze ans durant.

Dans l'ouvrage intitulé «Constructions fédérales 1972-1983» (Baufachverlag AG Zurich/Dietikon), édité par l'Office des constructions fédérales, le lecteur pourra prendre connaissance de la majeure partie de l'activité immense déployée par Jean-Werner Huber, ses collaborateurs et les très nombreux bu-



reaux mandatés, qu'ils soient architectes ou ingénieurs. Nous n'y reviendrons donc pas. C'est à l'homme que veut s'adresser cet hommage. Dans un article resté célèbre «Sur une ville qui a mal tourné» («Aujourd'hui» 18 décembre 1930), C. F. Ramuz, notre grand poète vaudois, constatait et regrettait que dans nos administrations n'interviennent trop souvent que de «simples administrateurs ou teneurs de comptes, simples gérants plus ou moins bien doués de la prospérité publique». Il ajoutait : «Il faudrait qu'interviennent des hommes, c'est-à-dire des individus doués de toutes les qualités d'homme, qui ne sont pas seulement la possibilité de calculer, ni même celle de combiner plus ou moins bien ce qui existe, mais d'imaginer ce qui devrait être, et de faire en sorte que ce qui devrait être soit.»

Peut-on définir mieux la personnalité de Jean-Werner Huber? Je ne le crois pas. Imaginez ce qui devrait être, et faire en sorte que ce qui devrait être soit, c'est là, en effet, la prestation permanente, incessante, et le plus souvent couronnée de succès qu'a fournie le patron de l'OCF. D'abord par ses qualités personnelles et professionnelles, mais aussi par un art consommé de traiter avec les milieux politiques (et Dieu sait combien sont nombreuses les contraintes dans ce domaine) tant à l'échelon communal, cantonal que fédéral. Je serais tenté de dire, à ce sujet, qu'il fut un excellent ministre suisse de la construction, ce huitième conseiller fédéral, dont on parle parfois à Berne, et qui devrait soulager nos sept Sages.

Jean-Werner Huber a su convaincre, car chaque individu était d'abord pour lui une personne qu'il reconnaissait, mais aussi, dans la plupart des cas, qu'il connaissait.

Ensuite sa ligne de conduite était d'être prioritairement positif. Que ce soient les projets, les aspects techniques ou financiers, Jean-Werner Huber a toujours fait avancer les choses, même si parfois il fallait faire de pénibles détours ou retours en arrière pour atteindre le but fixé, et donner ainsi satisfaction aux nombreux usagers qui attendaient impatiemment les résultats de son action.

Nous avons accompagné Jean-Werner Huber dans plusieurs de ses périples en Suisse et même à l'étranger. Avec lui, pas de fossés des langues ou de la culture, et surtout pas en Suisse romande, où le Pays vaudois lui tient particulièrement à cœur, fût-ce jusqu'à la lie dont il est fin connaisseur et dégustateur!

Une seule chose chez lui ne passait pas : avoir perdu une occasion de se taire. Je suis donc pris en flagrant délit, mais je sais que vous ne m'en voudrez pas, Monsieur le directeur, puisque c'est à la demande expresse d'amis qui ont très vivement apprécié votre intérêt et votre bienveillance permanente à l'égard de leur revue, que j'ai pris la plume pour ce bref

hommage. Vous nous quittez avec la seule question restée sans réponse : celle de n'avoir jamais senti battre en vous le pouls du fonctionnariat. Ne vous en faites pas, c'était très bien comme ça!

Claude Nicod
Architecte SIA
Chef du Bureau
des constructions
fédérales pour l'EPFL

Comme on vient de le lire, le professeur Jean-Werner Huber nous a toujours témoigné une grande bienveillance. Son départ à la retraite — fort relative, comme nous l'avons entendu murmurer — est l'occasion de lui exprimer nos remerciements sincères ainsi que nos félicitations pour la carrière exemplaire qu'il a menée en une époque où il a souvent été infinitiment plus difficile de conduire la construction que de la promouvoir.

Au moment où Jean-Werner Huber quitte la tête des Constructions fédérales, on est heureux de savoir qu'il s'agit essentiellement d'un déplacement de ses activités, et non de leur véritable réduction. Connaissant l'art de vivre du jeune retraité, nous savons qu'il saura maîtriser avec élégance ce tournant de son existence. Ad multos annos, professeur!

Jean-Pierre Weibel

Vie de la SIA

Construire au service de l'homme et de son environnement

Swissbau 87,
journée d'information,
mercredi 11 février 1987

Cette journée sera organisée en commun par la SIA et la SSE (Société suisse des entrepreneurs) sous le patronage de la Conférence suisse de la construction. Elle comprendra les exposés suivants :

- Besoins, conflits, tendances, par Peter Gresch, Bâle;
- Exigences futures posées à la conception et à l'aménagement de l'infrastructure, par Kurt Suter, directeur de l'Office fédéral des routes;
- Attitude des pouvoirs publics, par Hugo Wandeler, arch. EPFZ-SIA, Zurich;
- Conception des constructions, par Martin H. Burckhardt, professeur, Bâle.

Elle sera suivie d'une *table ronde* dirigée par Rudolf Rohr, directeur de l'Association suisse d'encouragement à l'accès à la propriété et à la construction de logements et à laquelle participeront, outre les conférenciers, MM. Erwin Grimm, président central de la SSE et de la Conférence suisse de la construction, et Eduard Belser, conseiller aux Etats, membre de la direction de l'Association suisse pour l'aménagement national.

Renseignements : SSE, presse et information, Weinbergstrasse 49, case postale, 8035 Zurich. Téléphone 01/258 8111.

Der Bauprozess — Von der Bauabsicht bis zum Wohnungsbezug

Swissbau 87, Journée SIA,
jeudi 12 février 1987

Cet exposé en allemand (sans interprétation simultanée) sera présenté par M. H. Reber, Dr jur., à 10 heures, en la salle de conférences «Bruxelles».

Inscriptions : secrétariat général SIA (Mme E. Kunz), case postale, 8039 Zurich. Tél. 01/2011570.

Un architecte SIA docteur honoris causa de l'Université de Bâle

Lors de son récent Dies Academicus, l'Université de Bâle a conféré le doctorat honoris causa de la faculté de théologie à Andreas Theodor Beck, architecte diplômé EPFZ-SIA, personnalité bien connue dans sa ville natale des bords du Rhin.

Andreas Beck s'est consacré à la conservation de la cathédrale de Bâle et aux œuvres d'art qu'elle abrite ; il s'est employé à remettre en train les travaux de restauration de la cathédrale, qu'il a dirigés bénévolement, avec un dévouement inlassable, de 1965 à 1985. Durant cette période, il a travaillé à la restauration intérieure de cet édifice et a collaboré tant avec la commission des monuments qu'avec le musée de la ville et de la cathédrale. Son intérêt pour l'architecture religieuse

médiévale est documenté par ses nombreuses publications et conférences.

Membre du conseil d'administration de Suter + Suter, Andreas Th. Becker a présidé durant plusieurs années la commission pour la révision du règlement des honoraires des architectes SIA 102.

Communications SVIA

Candidatures

M. Didier Dubreuil, architecte diplômé de l'Ecole spéciale d'architecture de Paris en 1981. (Parrains : MM. P.-A. Juvet et S. Frochot.)

M. Jean-Denis Favrod, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1972. (Parrains : MM. B. Saugy et J.-D. Marchand.)

M. Michel Reichard, ingénieur forestier, diplômé EPFZ en 1986. (Parrains : Ph. Vollichard et W. E. Pleines.)

M. Eugène Schaaf, chimiste diplômé EPFL en 1952. (Parrains : M. le professeur M. Del Pedro et M. J. Gross.)

M. Laurent Vulliet, ingénieur civil diplômé EPFZ en 1980. (Parrains : M. le professeur F. Desceudres et M. M. Dysli.)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au comité de la SVIA dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Swissbau 87



Bâle, Foire suisse d'échantillons
10-15 février 1987

Swissbau 87 dans l'attente d'une relance de la rénovation de l'habitat

Depuis des années, il est souvent question de conservation, de rénovation et de modernisation du parc immobilier existant, et on espère toujours que les travaux d'entretien prennent de plus en plus d'ampleur, essentiellement dans l'habitat. Il est un fait qu'il existe effectivement une proportion importante de constructions dont la rénovation s'avère nécessaire, et il y a plusieurs raisons à cela :

Par le seul processus normal de vieillissement, quelque 2,8 millions d'appartements — les estimations avancent ce chiffre — nécessiteraient d'importantes rénovations et des investissements conséquents. En se basant sur un calcul optimiste qui admet qu'un appartement répond à peine plus

de 100 ans aux exigences qui lui sont fixées, le potentiel annuel de logements susceptibles d'être entièrement rénovés se situe déjà entre 25 000 et 30 000 unités.

Par ailleurs, on sait parfaitement que durant les années d'après-guerre, la pénurie de logements a eu pour effet la mise en place d'un programme de construction accéléré, qui s'est prolongé jusqu'à l'époque de la crise du pétrole et de l'arrivée de la récession, au milieu des années septante. Durant cette période ont été construits bien des bâtiments qui, après réparation des vices de construction et amélioration fonctionnelle, constituent un important réservoir de rénovation — de quoi satisfaire la demande — compte tenu des exigences actuelles en matière d'isolation extérieure des bâtiments et d'équipements techniques.

Il ressort d'une enquête que le nombre annuel de rénovations d'appartements surannés risquant à terme de devenir des «taudis», sans oublier ceux pour lesquels les travaux sont d'ordre purement technique, ne se monte en tout qu'à 9000 unités environ.

On constate aujourd'hui également une certaine nostalgie pour les matériaux naturels tels que le bois, les pierres naturelles, etc., en quelque sorte un tribut au